LES SITES TRDV-IDF-PARK.COM - TRDV-ILE-DE-FRANCE.COM

Category: Produits classiques: Danger!

Tag: Enquête





Ce site propose des investissements avec un rendement très intéressant dans des places de parking dont certaines équipées de bornes de recharge pour voiture électrique. Au vu de nos recherches, nous déconseillons tout contact. Il s'agit d'une escroquerie. Vous trouverez des informations sur les arnaques aux parking avec les informations ci-après. Il s'agit d'un nouveau site à éviter. Il propose comme plus de 90 autres d'investir dans les parkings. Vous trouverez le résultat de nos recherches sur l'ensemble des sites avec le lien ci après

http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-daeroports-nos-recherches/

Cette arnaque a fait l'objet d'un reportage dans le journal télévisé de France 2 du 14/09/2020 :

https://www.francetvinfo.fr/economie/immobilier/prix-immobilier/video-investir-dans-un-parking-gare-aux-arnaques_4106035.html

Le site trdy-ile-de-france.com

Le whois n'est plus accessible.

Le site trdv-idf-park.com

Il a été créé le 05/04/2022. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/trdv-idf-park.com

Nos recherches:

ce site propose d'investir dans les parkings de diverses villes. Aucun site n'est ouvert. Cette opacité n'a pas nui à la collecte d'informations que nous vous restituons ci-dessous.

Les numéros de téléphones :

Le site utilise :

Le numéro 01 89 47 07 30

Les faux noms:

- Monsieur Alain LAURET
- Monsieur Philippe DENOBEL
- M. Philippe LAFARGE

Les mails

Nous publions le mail reçu par un consommateur

<u>Le-mail-du-site-trdv-idf-park.pdf</u>

Le contenu est repris de la plaquette de présentation des places de parkings de Barcelone envoyé par le site h2o-patrimoine.com. La présentation est différente. Il s'agit d'un supermarché de l'arnaque. Vous trouverez le résultat de nos recherches avec le lien ci-dessous :

http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-h2o-patrimoine-com/

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société filiale d'une importante société de transport de voyageurs.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1009 6181 3900 0907 5250 127 Un compte français ayant l'IBAN FR76 1010 7001 0400 3180 7640 878 Un compte français ayant l'IBAN FR76 1679 8000 0100 0083 7935 397 Un compte français ayant l'IBAN FR76 1695 8000 0133 0662 5342 475

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse <u>placement@adcfrance.fr</u> Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse mail <u>placement@adcfrance.fr</u>

ATTENTION!

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile <u>sans avoir versé de fonds</u>, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.